REPUBLIQUE FRANCAISE

PROVINCE SUD
NOUVELLE-CALEDONIE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

•

SERVICE DE LA PREVENTION
DES POLLUTIONS ET DES RISQUES

•

Bureau de l'environnement industriel

N° 6034-2-4303 /2007/DENV/SPPR/BEI

Nouméa, le 08 OCT. 2007

L'inspecteur des installations classées

à

Monsieur Lèques
Gérant de la SCA KL
BP 4046
98 846 Nouméa

Objet : projet de fermeture de l'exploitation de Nakutakoin
REf : votre courrier en date du 27/08/07 reçu au BEI le 17/09/07

Monsieur,

En réponse à votre courrier, je vous demanderais de m'informer sur les points suivants :

- existe-t-il des déchets enterrés sur votre site, si oui, de quels déchets s'agit-il et qu'est-il prévu quant à leur enlèvement et leur élimination ;
- quel sera l'usage du terrain après la cessation de votre élevage de porcs ;
- quelles mesures de sécurisation du site envisagez vous, notamment au niveau des fosses à lisiers, trous, accès au site... ;
- le site dispose t-il de citerne, si oui, que prévoyez-vous de faire ;

En sus de tous ces points, je vous demanderais de réaliser mensuellement des analyses d'eau au niveau :

- des anciennes lagunes ;
- de la mare qui se situe à cheval entre les plaines 2 et 3 ;
- et de réaliser des piézomètres au niveau de vos parcelles d'épandage afin dévaluer la qualité de la nappe.

Les analyses devront comprendre un bilan bactériologique complet et mesurer les paramètres suivants : DBO5, DCO et MES.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

19, avenue Foch - BP. 3718 - 98846 - NOUMEA CEDEX - ☎ : 24.32.61 - Fax : 24.32.57 –
courriel : denv.contact@province-sud.nc